

## OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

### Préposés ou préposées à l'entretien des bâtiments

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche **de deux personnes** pour combler deux postes saisonniers à temps complet, 20 semaines par année, de préposés ou de préposées à l'entretien des bâtiments.

#### **Description sommaire du poste**

Le ou la titulaire du poste effectue des tâches d'entretien, de rénovation et de réparation aux infrastructures récréatives extérieures incluant le mobilier urbain et les équipements mobiles appartenant à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Il ou elle peut travailler autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il ou elle travaille en étroite collaboration avec le supérieur immédiat et ses collègues de travail afin d'assurer que les infrastructures et les équipements de loisir soient dans un très bon état, propre et sécuritaire. Il ou elle s'occupe de l'ouverture et de la fermeture des installations lorsque requis.

#### **Tâches et responsabilités**

- Entretenir, effectuer des réparations selon les demandes de son supérieur ou du plan d'entretien, les biens meubles et immeubles municipaux concernés.
- Concevoir et préparer en atelier tout équipement ou accessoire, selon les demandes de son supérieur.
- Maintenir en bon état de fonctionnement les équipements, outils et appareils utilisés dans le cadre de ses fonctions.
- Rapporter toute défectuosité ou bris constaté à son supérieur immédiat.
- Collaborer, préparer et remettre en état les différents sites d'animation en lien avec les activités du service.
- Sur demande, accomplir toute autre tâche connexe pouvant relever de cet emploi.

#### **Qualifications et exigences**

- Posséder un diplôme d'études professionnelles en charpenterie-menuiserie ou en entretien général des bâtiments ou l'équivalent reconnu par une institution scolaire.
- Posséder deux années d'expérience dans le domaine de la construction.
- Avoir des connaissances et de l'expérience en plomberie et en électricité est un atout.
- Détenir une carte de compétence dans un domaine relié à la construction est un atout.
- Avoir une bonne connaissance des règles et des normes applicables à la construction et à la rénovation.
- Attitudes et comportements professionnels (bon sens de l'organisation du travail et de l'autonomie, aptitude pour le travail d'équipe, sens de l'initiative et débrouillardise).
- Démontrer une capacité pour le travail manuel et une capacité à utiliser divers outils.
- Connaissance des règles de base en matière de santé et de sécurité.

- Détenir un permis de conduire valide.

### **Conditions de travail**

- Poste saisonnier à temps complet, 20 semaines par année de la catégorie des cols bleus. Période mars à novembre de chaque année
- Horaire de travail : 36,5 heures par semaine, réparties du lundi au jeudi ou du mardi au vendredi
- Rémunération : Salaire horaire de 29,58 \$ à 35,21 \$, selon la classe 8 de la convention collective en vigueur
- Entrée en fonction : À déterminer

### **Date limite de dépôt de candidature**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes avant **le mardi 13 février 2024, 23 h 59** sur le site Web de la Municipalité des îles à l'adresse suivante : <https://www.muniles.ca/affaires-municipales/autres-liens/offres-demplois/>

**Vous avez envie de travailler au centre de l'action? C'est le moment de joindre notre équipe!**